

Corrigé bac HLP 2024 Métropole, remplacement jour 1

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat général, spécialité humanités, littérature et philosophie, 2024 Métropole, remplacement jour 1 (24-HLPJ1ME3). Condorcet, instruction et liberté ; essai sur la libération de la pensée.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Interprétation philosophique : quelles conditions préservent la liberté dans l'éducation ?

Condorcet distingue la transmission des connaissances et l'imposition d'opinions. La liberté demande que l'instruction publique ne transforme pas une autorité éducative en pouvoir de dicter les croyances. La diversité et la possibilité de la contradiction empêchent alors une opinion de se confondre avec une vérité incontestable.

Le début donne à l'éducation un sens large : elle ne comprend pas seulement les connaissances de fait ou de calcul, mais aussi des opinions politiques, morales et religieuses. C'est cette extension qui pose problème. Une société qui s'emparerait de toute une génération pour lui dire quoi croire rendrait sa liberté purement apparente.

L'image de l'esclavage précise la difficulté. La dépendance peut être d'autant plus solide qu'elle n'est pas ressentie. L'élève croit obéir à sa raison, alors qu'il reproduit celle du maître. La simple conviction subjective de penser librement n'est donc pas une garantie.

Condorcet prend ensuite en compte une objection : les opinions familiales peuvent également être reçues sans examen. Il ne les présente pas comme naturellement rationnelles. Leur différence tient à leur pluralité : en rencontrant d'autres croyances, chacun découvre que la sienne n'est pas universelle. Cette expérience rend possible la défiance critique.

La fin insiste sur l'effet de la contestation. Les premières idées perdent de leur pouvoir lorsqu'elles rencontrent des objections. Les passions elles-mêmes peuvent favoriser leur rejet : le texte ne suppose donc pas que l'autonomie naîtrait toujours d'une raison immédiatement pure.

Les conditions sont ainsi la limitation de l'imposition publique des opinions, leur diversité et leur examen possible. L'extrait ne recommande ni l'ignorance ni l'absence d'instruction ; il refuse que la transmission du savoir serve de couverture à l'uniformisation des croyances.

Essai littéraire : En quoi la littérature et les arts contribuent-ils à la libération de la pensée ?

Introduction proposée

Une pensée prisonnière ne manque pas toujours d'idées : elle peut être enfermée dans des idées qu'elle ne sait plus examiner. La littérature et les arts peuvent ouvrir cet examen par des moyens qui ne sont pas ceux d'une démonstration abstraite.

L'ironie contre les discours reçus

Au chapitre III de *Candide*, le contraste entre l'ordre des armées et les villages détruits rend les justifications héroïques difficiles à maintenir. Le lecteur doit composer avec deux descriptions qui ne coïncident pas. L'ironie l'oblige à exercer son jugement au lieu de recevoir un éloge tout fait.

Le déplacement du point de vue

Montaigne, dans « Des cannibales », examine la manière dont nous appelons barbares des usages étrangers. Le texte retourne nos critères vers notre propre société. Il ne remplace pas simplement une supériorité par une autre : il met en cause l'évidence du point de départ.

Une liberté de lecture à préserver

Une œuvre imposée comme un message à réciter peut perdre cette puissance. La libération demande une possibilité d'interprétation, de comparaison et de désaccord. Les formes artistiques contribuent à la pensée lorsqu'elles rendent une question sensible, sans dispenser le lecteur de l'examiner.

Conclusion

La littérature et les arts libèrent la pensée en déplaçant les évidences, les regards et les mots disponibles. Leur contribution reste liée à une pratique active : une œuvre peut ouvrir un espace de liberté, elle ne pense pas à notre place.

Textes évoqués : [Voltaire, *Candide*, chapitre III](#) ; [Montaigne, « Des cannibales »](#).